A Monsieur

Andouillet Conseiller d'Etat Et 1er Chirurgien du Roy, President En L'academie Royale de Chirurgie: Et à Mrs Les Conceillers et Membres de l'academie.

Messieurs.

Le Sieur Huet Lieutenant de Mr Le 1er Chirurgien du Roy depuis soixante ans passés, en la ville de Conches, en Normandie, qui a reçu l'honneur de vous presenter un memoire au commencement de cette année 1786. ayant été honnoré d'une reponse par Mr Sue, en datte du 27e 8bre 1786. vous supplie très humblement de prêter attention aux objections qu'il fait à la susdite reponse.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 49 n° 79

1° Reponse De Mr. Sue, au sujet De l'observation sur le trepan du forgeron. Le Sieur Huet auroit du retrepanner le blené, et on l'auroit sauvé peut-être. ——

Objection du Sieur Huet. voyez le dit Memoire, et vous trouverez que le sieur Huet l'a toujours conceillé, et que le Medecin n'y a pas consenti. ——

2° objection au sujet de l'observation sur la cuisse cassée du Nommé Pied-de-fer. dont l'os qui vous a été presenté est temoins, Mr. sue n'y a fait aucune reponse.

3° Reponse de Mr. Sue au sujet Du fermier de Mad. Dufresne. Ne vous êtes-vous pas determiné trop legerement, pour avoir extrait les deux Os du Metatarse, les os ne presentant aucune alteration, on ne scait pas sur quels motifs vous vous êtes décidé à les emporter: le blené eut gueri egalement en les laissants. ——

objection. On prie Mr. Sue de mettre ses lunettes afin de voir plus clairement que les falanges au bout de l'articulation sont noirs; Et comme il le sçait, la moindre alteration à ces os les fait prendre comme de l'amadou. Comme ces os n'y sont plus on demande comme il est marqué au memoire si ce sont les Cartilages qui les remplacent. Voici le Noeud.

4.e Objection sur l'observation du bras cassé de la Nommée Chignonne par un coup de feu, on en a fait le detail très amplement, et on represente la balle le cas quoique fort rare et très interessant n'a pas paru à Mr. Sue digne d'une reponse car il n'en parle pas.

5.o Objection sur le phénomène du Nommé le Moine On est bien surpris que Mr. Sue passe sous silence un fait aussi surnaturel aparemment qu'il voit souvent de pareils evenements.

6.o Reponse de Mr. Sue sur l'observation de la fille mordue par un loup enragé. Comment avez vous pu vous hazarder à vous servir des Remedes vulgaires plutot que de ceux de l'art indiqués par nos auteurs.

Objection on invite Mr. Sue, sous votre bon plaisir Mrs de relire le Memoire attentivement, il verra que l'on y traite des Cautaires qui doivent être employés en pareil cas. qu'il se fasse aussi representer les observations envoyées à l'academie par le sieur Huet le 20 Xbre 1754. où est expliqué suivant les auteurs le cas de se servir du feu.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

7.o Reponse de Mr. Sue. Quand à vos observations sur les accouchements; Comment, l'Enfant

presentant le bras, avez-vous pu vous determiner à Le tirer et à le separer inhumainement du Corps.

Objection. ah! pour le coup Mrs. voilà ce qui s'appelle, de la part de Mr. Sue, faire un avancé des plus outrageants. Qu'il daigne jetter les yeux sur le procés-verbal joint au dit Memoire, qui seul signé comme il est, suffit pour le convaincre que son avancé est faux, et le faire convenir du tort qu'il à d'addresser des reproches si erronés et si à contre temps.

Mr. Sue Nous exhorte de la part de l'academie, à lire les auteurs, c'est bien; Mais l'academie sans doute ne charge pas Mr. le Commissaire des Correspondances d'imputer des faits qui ne sont pas.

Par le relevé des Coppies justificatives que voici M.M. ainsi qu'une lettre imprimée envoyée à Mrs. les curés du Baillage au nombre de soixante, en daté du 6. Mai 1783. vous pouvez juger des Capacités du suppliant qui demande justice d'autant plus qu'il n'est pas homme à en imposer.

presenté ce 20. Novembre 1786. Hnet

Lieutenant de Monsieur le 1er Chirurgien du Roi